

## **Pourquoi miser sur les petites fermes ?**



### **Edito**

L'agriculture est née au sein de petites fermes! En France, ce n'est que depuis le lendemain de la seconde guerre mondiale que les autorités publiques ont soutenu le productivisme et l'intensification, à travers la restructuration et la « modernisation » de l'agriculture, afin de garantir la sécurité et l'indépendance alimentaire du pays. Depuis cette époque, le nombre d'exploitations agricoles a été divisé par 5 quand leur taille moyenne a été multipliée par 3.

Que reste-t-il des petites fermes en France en 2016? Même si elles représentent près d'un tiers des fermes françaises, nos gouvernants ne soutiennent que très peu l'agriculture de petite échelle. Il n'y a qu'à voir les statuts possibles à la MSA pour les paysans de petites fermes; un vrai parcours semé d'embûches pour obtenir un soutien légitime et avoir une protection sociale équivalente à celle des grands. La distribution des aides basée sur la surface ou le nombre d'animaux ainsi que l'instauration de planchers excluant (planchers de 10 vaches pour l'aide au bovin allaitant, de 50 brebis pour la prime caprine et ovine,...) lèsent ces structures. Sans parler

des logiques réglementaires et normatives qui ne sont pas adaptées à des ateliers de taille réduite et diversifiés.

À l'heure où on reconnaît (enfin!) les nombreux problèmes de l'agriculture productiviste (environnementaux, sociaux, économiques et de santé), comment se fait-il que les petites fermes ne soient toujours pas reconnues par les autorités?

À l'AGAP, nous militons pour que les petites fermes aient le soutien et la place qu'elles méritent au sein de l'agriculture française. Créatrices d'emplois et de valeur ajoutée, indispensables à la vie des territoires ruraux, elles sont construites sur des systèmes viables économiquement pour le paysan. Elles cultivent et entretiennent la biodiversité et la beauté de nos paysages en pratiquant une agriculture paysanne. De par leurs petites surfaces et leur taux de capitalisation faible, elles facilitent l'installation, la transmission et donc des paysans nombreux! Alors qu'est-ce qu'on attend?

**Sarra Boussetta**, membre de l'AGAP

## « TROIS PETITES FERMES VALENT MIEUX QU'UNE GRANDE »

### > Des paysans nombreux



En s'appuyant sur la définition validée en 2002 par le Conseil supérieur d'orientation du ministère de l'Agriculture, les paysans de l'AGAP proposent de définir les petites fermes en prenant en compte le chiffre d'affaires, la surface et le nombre d'UTA (Unité de travail annuel) de la ferme. Par exemple, pour 1 UTA, la définition est de 50 000 € et 30 ha (soit 58 % de la surface moyenne des fermes françaises). La conséquence logique de ce postulat est évidente : plus de foncier libéré, plus d'espaces sur les marchés, donc plus de paysans. Les petites fermes nécessitent en effet 4 fois moins de surfaces pour le même nombre d'actifs agricoles. Certaines études économiques mettent à jour des écarts considérables en matière d'emploi. Le niveau d'emploi peut varier du simple au double selon que l'on concentre la production dans un nombre réduit de grandes exploitations (25 000 à 27 000 de plus de 150 hectares équivalent blé) ou qu'on la répartit entre un nombre important de petites exploitations (113 000 à 121 000 de 24 à 60 hectares équivalent blé)\*.

C'est donc d'abord un choix politique de répartition des terres agricoles : produire avec peu d'exploitations qui touchent beaucoup d'aides ou produire avec beaucoup de petites exploitations, qui touchent moins d'aides et qui développent des démarches de création de valeur ajoutée et de valorisation. La petite agriculture produit aussi une alimentation de qualité et fait vivre les territoires.

### > Faire revivre les campagnes

Les paysans expriment souvent un sentiment de proximité et de respect envers la nature et développent des pratiques qui cultivent la biodiversité, respectent le bien-être animal et limitent les intrants chimiques. Leur attachement aux traditions culturelles et aux savoir-faire traditionnels encourage la conservation d'espèces animales ou végétales rustiques, le maintien de systèmes mixtes de type polyculture-élevage, ou encore le maintien de savoir-faire traditionnels (entretien des bois, des fougères). À titre

d'exemple, le pâturage de brebis dans des zones de piémont ou montagneuses, inaccessibles à la mécanisation, entretient des paysages ouverts.

Au-delà de cette image d'une paysannerie à l'origine des produits de terroir et de qualité, les petites fermes jouent un rôle crucial en termes d'attractivité et de viabilité des territoires ruraux. Elles créent des emplois de façon indirecte, par leur lien avec les fournisseurs locaux et le commerce de proximité, et jouent un rôle important pour le maintien des services publics locaux : école, médecin, poste... Et en permettant au consommateur de se tourner vers du local, elles lui redonnent son rôle d'acteur du territoire.

### > Une faible capitalisation pour des transmissions aisées

Par-delà les valeurs, les motivations qui poussent les petites fermes à utiliser certaines pratiques sont d'ordre économique. C'est notamment le cas de la gestion du système d'exploitation par la minimisation des charges, par la recherche de valeur ajoutée et la faible capitalisation. Ce sont donc des systèmes viables qui permettent de dégager des revenus convenables et qui n'imposent pas des investissements colossaux pour le repreneur. « 75 000 € de chiffre d'affaires, seulement 2 800 € d'aides de la PAC, un revenu disponible de 32 600 € et 1 personne salariée 35h/semaine sur 8 mois : l'EARL du jardin du Berlincan fait vivre 3 personnes », expliquent Fanny et Adrien, maraîchers à Saint Médard en Jalles. Installé depuis 7 ans sur un terrain de 4 hectares, le jeune couple cultive des légumes bio sur 2 hectares de plein champs et 2 000 m<sup>2</sup> de tunnel et salarie une personne. La totalité de la commercialisation se fait en circuit court : ils approvisionnent 100 familles par semaine via leur AMAP et vendent le reste de leur production directement sur leur ferme les samedis matins.

D'autre part, la mutualisation (CUMA), la construction de partenariats locaux et de réseaux d'entraide facilitent l'insertion des jeunes paysans sur un territoire.

Pour finir, la modestie des besoins en capitaux et en surface favorise aussi la création de telles structures. C'est donc essentiellement par des compétences et une technicité certaine que des paysan-ne-s les font exister !



#### \* Points forts :

- > Créer de la valeur ajoutée sur la ferme et sur le territoire
- > Produire de la qualité
- > Valoriser et rémunérer le travail de paysan

#### \* Points de vigilance :

- > Faible reconnaissance par les politiques
- > Systèmes de subventions non adaptés
- > Peu d'économies d'échelle (c'est la mutualisation de matériel, etc. qui peut limiter les investissements)

**L'AGAP constitue un espace de rencontre et de dialogue permettant les échanges d'expériences, la prise de recul et l'intelligence collective. Elle est aussi au service des paysans qui peuvent s'en saisir pour lancer des actions collectives, selon les besoins qu'ils identifient localement.**

\* Kroll, 2011.



## ET DU CÔTÉ DE LA VIGNE: « PETIT = VIABLE ET TRANSMISSIBLE »

Moins de 6 hectares de vignes peuvent faire vivre un vigneron. C'est ce que nous explique Bruno, installé sur 5,5 hectares depuis les années 2000 en côte de Blaye. Il commercialise sur différents circuits avec plus de la moitié en vente directe sur les salons, les foires, les marchés; principalement dans l'Ouest de la France. Une partie est vendue au négoce et le reste en raisins sur pied. Il travaille seul sur le domaine. « *Ma structure est viable: j'investis sans problème dans du matériel et j'ai construit deux bâtiments pour agrandir mon chai, sans soucis pour le remboursement des prêts* ». Le vigneron considère qu'en prenant plus le temps de travailler sa commercialisation, il pourrait encore améliorer ses marges. Un témoignage fort et appuyé par un autre viticulteur de l'Entre-deux-mers: « *il y a 5 ans, j'ai réduit mes surfaces de 13 hectares à 6 avec l'objectif de maîtriser au mieux ma production et ma commercialisation. J'ai alors commencé à vendre tout en vente directe et je ne gagnais pas moins!* »

La sauvegarde de ces petites structures viticoles est par ailleurs essentielle pour faciliter les processus de transmission. En effet, du fait d'un niveau de capitalisation en matériel, bâtiment et foncier très élevé, la transmission en viticulture est souvent problématique. Pour atténuer le coût de la transmission, il est possible d'envisager la séparation de l'outil de travail du foncier, avec la mise en place d'un bail rural à long terme qui permet à un fermier de travailler la terre.



## Paroles de paysan: « Maîtriser mes investissements »

Son installation en 2011 sur la ferme familiale est un pari! Et c'est bien grâce à sa ténacité, son énergie hors norme et son âme militante que Christophe est devenu éleveur et maraîcher.

Il a fait le choix d'une installation progressive afin de maîtriser ses investissements et limiter la prise de risques. Il lui aura fallu 2 ans pour obtenir la Surface Minimale d'Assujettissement (SMA) afin d'être affilié à la MSA en tant qu'agriculteur.

### Conservation de la race bordelaise

Il a débuté avec 1 taureau et 2 génisses. Aujourd'hui, il a 38 bêtes de race bordelaise « *facilement reconnaissables à leur cou et leurs chaussettes noires* ». Les bêtes sont élevées dans le respect; chacune porte même un nom!

Grâce à un partenariat avec le conservatoire des races d'Aquitaine, il est l'un des rares paysans qui participe à la sauvegarde de cette race, reconnue comme l'une des meilleures laitières de son époque, puis abandonnée au profit de races sélectionnées pour leur productivité.

L'éleveur est totalement autonome sur cet atelier: le troupeau est à l'herbe et dispose d'une cinquantaine d'hectares, dont 40 ha classés en Natura 2000. Conformément au cahier des charges Natura 2000 et des Mesures Environnementales et Climatiques (MAEC), le chargement est limité à 1 UGB / hectare et la fauche doit être réalisée après le 15 juin sur certaines parcelles. Les choix techniques se portent sur une production fourragère soignée (avec production de regain, distribué au début de la lactation) et le maintien de prairies naturelles. La production végétale est

auto-consommée et aucun complément alimentaire n'est acheté à l'extérieur.

### La diversification, point fort des petites fermes

Mais pour le moment, c'est l'atelier maraîchage qui permet au paysan de soutenir l'élevage. Il a débuté avec 500 m<sup>2</sup> et il cultive aujourd'hui 6 000 m<sup>2</sup> dont 1 000 m<sup>2</sup> de serre. « *Les serres ont été construites progressivement* ». En effet, 5 petites serres de 130 x 6 m permettent de réaliser les rotations plus facilement que dans une grande serre d'un seul tenant. Ses méthodes de travail ont aussi évolué avec le temps. « *Avant j'étais anti plastique mais j'ai dû me rendre à l'évidence. La charge de travail est trop importante lorsqu'il faut pailler. Le plastique est mis qu'une seule fois. J'ai installé depuis l'année dernière un système de goutte à goutte, avec un programmeur qui permet aussi d'épandre des préparations à base de plantes (consoude, orties...)* », raconte le jeune paysan. Christophe souhaite augmenter la surface en serre, « *le plein champ occasionnant trop de pertes par rapport aux serres* ». Il achète ses plants à Agrosemens « *Faire ses semis, c'est un métier à part* ».

Du côté de la commercialisation, les légumes se vendent très facilement sur le marché des Capucins à Bordeaux, où Christophe a un stand. Et les listes d'attente s'allongent dans les AMAPs. La demande en produits biologiques et « paysans » est extrêmement importante et impossible à satisfaire. « *Ce sont bien les paysans qui manquent!* », déplore le producteur.

**L'Agriculture Paysanne doit permettre à un maximum de paysans, répartis sur tout le territoire, de vivre décemment de leur métier en produisant sur une exploitation à taille humaine, une alimentation saine et de qualité, sans remettre en cause les ressources naturelles de demain.**

**Elle doit participer avec les citoyens à rendre le milieu rural vivant dans un cadre de vie apprécié par tous.**



### La nature est le principal capital des paysans: il est essentiel de travailler avec elle et non contre elle

- Maintenir la fertilité des sols sur le long terme.
- Privilégier la biodiversité domestique et la mixité des productions.
- Préserver les ressources naturelles et les partager de manière équitable.

### Développer l'autonomie des fermes

- Rester maître des décisions à prendre sur sa ferme.
- Limiter les achats en semences et en aliments pour animaux, préférer les produire soi-même et valoriser les ressources locales.
- Limiter sa dépendance aux énergies fossiles dont les prix ne font que monter.
- Maîtriser son endettement et sa dépendance aux aides.

### Développer la qualité et le goût des productions agricoles

- Produire de façon transparente pour le consommateur.
- Respecter les cycles naturels et le bien-être animal.
- Apprécier sa propre production pour mieux la vendre.
- Choisir un label qui nous correspond.



### Répartir équitablement les volumes de production

- Dégager un revenu suffisant sur une surface et des tailles d'ateliers raisonnables pour permettre à d'autres paysans de travailler.
- Mieux valoriser ses produits.
- Améliorer sa marge nette par unité produite en limitant la capitalisation, en réduisant les intrants, etc.

### Le paysan est un acteur local dynamique

- Entrer dans un réseau local de partage agricole.
- Ouvrir sa ferme régulièrement au public.
- S'investir dans la vie citoyenne.

### Permettre aux paysans de transmettre leurs fermes aux nouvelles générations

- Limiter les agrandissements et les investissements qui seraient trop lourds pour que la ferme soit reprise.
- Sécuriser son foncier.
- Intégrer son temps de travail dans le calcul de son coût de production pour assurer la viabilité de la ferme et ne pas décourager des volontés d'installation.
- Rendre la ferme agréable à vivre et s'inscrire dans un réseau de solidarités.

Avec le soutien de:



### Association Girondine pour l'Agriculture Paysanne:

8 rue de la Course 33000 Bordeaux - Tél.: 05 56 52 26 79 - Email: agap33@orange.fr - www.agap33.org



**Vous souhaitez soutenir l'Agriculture Paysanne, accompagner ou partager votre expérience avec un réseau de paysans et candidats à l'installation ?**

## Bulletin d'adhésion à l'AGAP

Nom: ..... Prénom: .....

Production / Projet: .....

Adresse: .....

Ville: ..... Code Postal: .....

Téléphone: ..... Email: .....

Montant de l'adhésion: 10 € Adhésion de soutien: montant libre (chèque à l'ordre de l'AGAP)